

Le Tour de France des 20 ans du FIPHFP Emploi public et Handicap fait escale dans les Antilles

Après un lancement officiel à Paris le 11 février dernier, le Tour de France des 20 ans du FIPHFP se poursuit et fait escale en Martinique, mardi 1^{er} juillet 2025, et en Guadeloupe, jeudi 3 juillet. L'occasion de célébrer deux décennies d'engagement en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap dans la Fonction publique, mais aussi d'impulser une dynamique nouvelle pour l'avenir. A cette occasion, les Trophées Emploi public et Handicap seront remis aux employeurs publics de chacun des territoires, qui se sont distingués par leurs actions innovantes.

20 ans d'avancées pour l'emploi des personnes en situation de handicap

L'année 2025 s'ouvre sur une double célébration pour le secteur du handicap :

- Les **20 ans de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005**, qui a structuré la politique nationale du handicap et posé les bases d'une accessibilité généralisée. Cette législation a également conduit à la création du **Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP)** (Loi n°2005-102 du 11 février 2005 - Décret n°2006-501 du 3 mai 2006).
- En deux décennies, des avancées majeures ont été réalisées : grâce aux nombreux programmes et outils déployés, le taux d'emploi direct des personnes en situation de handicap (PSH) dans la Fonction publique est passé de **3,74 % en 2005 à 5,93 % en 2024**.

Un Tour de France pour mesurer les avancées et préparer l'avenir

Avec **17 étapes prévues jusqu'en 2026**, ce Tour de France permet de :

- **Dresser un bilan des progrès accomplis** depuis la loi de 2005 dans chaque territoire et au sein des trois versants de la Fonction publique (État, Hospitalière et Territoriale).
- **Mettre en lumière les initiatives et bonnes pratiques** déployées par les employeurs publics en faveur de l'inclusion.
- **Définir de nouvelles ambitions** pour les années à venir, avec l'objectif d'atteindre **un taux d'emploi de 6 %** dans toute la Fonction publique.

Deux temps forts dans les Antilles valoriser les réussites locales et échanger les bonnes pratiques

Ces deux demi-journées réuniront employeurs publics, partenaires, experts et acteurs engagés du territoire autour de plusieurs temps forts : prises de parole du FIPHFP et de ses partenaires, tables rondes et témoignages d'employeurs et d'agents en situation de handicap. Point d'orgue de ces deux demi-journées : la remise des Trophées Emploi public & Handicap viendra récompenser les initiatives concrètes exemplaires déployées par des employeurs publics de la **Martinique** et de la **Guadeloupe**.

Informations pratiques

- **Martinique** – Mardi 1^{er} juillet de 9h à 12h (accueil à partir de 8h30) dans l'Auditorium de l'Université des Antilles (campus Schoelcher)
- **Guadeloupe** – Jeudi 3 juillet de 14h à 17h (accueil à partir de 13h30) au Mémorial ACTe de Pointe-à-Pitre.

Pour rappel

Pendant deux ans, **le Tour de France des 20 ans**, sillonnera toutes les régions métropolitaines et ultramarines, permettant des échanges entre employeurs publics, personnes en situation de handicap.

2025	2026
Etape 1 : Paris, le 11 février 2025	Etape 11 : Metz, Centre Pompidou, le 15 janvier
Etape 2 : Lille, Science Po, le 11 mars	Etape 12 : Normandie, le 27 janvier
Etape 3 : Lyon, Musée des Confluences, le 25 mars	Etape 13 : Nouvelle Aquitaine, le 12 février
Etape 4 : Martinique, le 1 ^{er} juillet	Etape 13 : Centre-Val de Loire, le 10 mars
Etape 5 : Guadeloupe, le 3 juillet	Etape 14 : Guyane, le 24 ou le 26 mars
Etape 6 : Marseille, Musée Regards de Provence, le 25 septembre (Territoires PACA et Corse)	Etape 15 : La Réunion, le 23 avril
Etape 7 : Rennes, Chambre des métiers de l'artisanat, le 14 octobre	Etape 16 : Bourgogne-Franche-Comté, le 30 avril
Etape 8 : Toulouse, Le Museum, le 4 novembre	
Etape 9 : Mayotte, le 6 novembre	
Etape 10 : Angers, Centre de Congrès, le 2 décembre	

Ce Tour de France se conclura par un **colloque et une soirée anniversaire organisés, début juillet 2026**, auxquels participeront les lauréats des 18 régions **pour la remise des Trophées**.

À propos du FIPHFP - Le FIPHFP, au service des employeurs publics

Créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place fin 2006, le FIPHFP, Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique, finance les actions de recrutement, de maintien dans l'emploi, de formation et d'accompagnement des parcours professionnels des personnes en situation de handicap dans les trois versants de la Fonction publique (ministères, villes, conseils départementaux et régionaux, hôpitaux, universités...). Il intervient sur l'ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l'intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre de partenariats nationaux, notamment dans le champ de l'accessibilité numérique. Depuis sa création, le taux d'emploi est passé de 3,74 % en 2006 à 5,93 % en 2024, sur le plan national.

Le FIPHFP est un établissement public national dont la gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

www.fiphfp.fr/ / @fiphfp

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

A propos de la loi de 2005

L'année 2025 s'ouvre donc avec 2 événements centraux pour le secteur du handicap :

- *La commémoration de la loi du 11 février 2005, fondatrice pour la structuration de la politique handicap nationale, feuille de route de l'accessibilité généralisée.*
- *Cette loi est également à l'origine de la création du FIPHFP (Loi n°2005-102 du 11 février 2005 - Décret no 2006-501 du 3 mai 2006).*

20 ans plus tard, grâce à des nombreux programmes et outils déployés, le taux d'emploi direct des PSH dans la Fonction publique a progressé de 3,74 % en 2005 à 5,93 % en 2024.

Contacts presse

Véronique Bonnet - v.bonnet@agence-cid.fr - 06 08 62 33 59

Chloé Méhat - c.lemahieu@agence-cid.fr - 06 89 57 84 63